

INCENDIE DU PIGNADA

Un premier bilan et des orientations pour l'avenir

Une semaine après l'incendie survenu le 30 juillet au soir dans la forêt du Pignada, l'heure est au bilan des dommages occasionnés et des moyens humains et matériels engagés. Avec 165 hectares de forêt brûlée, le patrimoine environnemental d'Anglet est durement touché. La Ville engage des actions immédiates et définit des orientations à plus long terme pour établir une gestion raisonnée de son patrimoine forestier, mettre en valeur sa riche biodiversité et démontrer sa capacité à innover sur le site du parc Izadia.



Contact Presse

Yannick ARRIEUX

Direction de la communication

05 59 58 35 30 / 06 88 18 20 13

y.arrieux@anglet.fr

Le contexte. Le jeudi 30 juillet, en fin d'après-midi, un incendie s'est déclaré à Anglet dans le **secteur du stade Orok Bat** avant de se propager au nord de la commune dans le quartier de Chiberta et la zone de La Barre. Après des heures de combat contre le feu qui ont mobilisé jusqu'à **200 sapeurs-pompiers et deux avions Canadair** au plus fort du dispositif et dans des conditions difficiles (chaleur et vent), l'incendie a pu être maîtrisé le vendredi matin à 5 h 30.

La forêt d'Anglet, massif forestier unique au sud de la Nouvelle-Aquitaine, est un espace naturel sensible. **Trois propriétaires** – la **commune d'Anglet** (55,31 ha), le **Conseil départemental** (115,61 ha) et la **congrégation des Servantes de Marie** (48,49 ha) – veillent à sa destinée. **L'Office national des forêts (ONF)** est en charge de sa gestion.

Bilan chiffré. Sept jours après la catastrophe, le bilan est le suivant :

- 100 hectares de pinède d'un seul tenant et 65 hectares de pinède et de jardins diffus** ont brûlé, soit une bonne partie du Pignada qui compte 270 hectares ;
- 25 personnes incommodées** ont été prises en charge par les services de secours ;
- 24 logements** ont été touchés par le sinistre, dont **5 maisons partiellement ou totalement détruites** par les flammes ;
- Une centaine de personnes ont été évacuées** et accueillies dans un premier temps dans un centre d'hébergement. La quasi-totalité d'entre elles ont pu regagner leur domicile le lendemain, après avoir trouvé une solution de relogement grâce à de nombreux élans de solidarité. Quelques familles concernées par les maisons touchées et inhabitables seront relogées de façon plus durable en attendant la réalisation des travaux.
- 208 sapeurs-pompiers ont été mobilisés**, avec des renforts venus de départements voisins (Landes, Gironde, Lot-et-Garonne, Gers, Hautes-Pyrénées). Ils ont été aidés par deux avions bombardiers d'eau venus de la base de Mérignac en Gironde.
- **50 engins mobilisés** ;
- **36 largages d'eau** par les Canadair (6 tonnes d'eau par largage) ;
- **120 agents municipaux et 60 policiers** ont participé aux opérations ;
- **160 appels reçus** en 48 heures par l'accueil téléphonique mis en place en mairie dès le lendemain matin, dont plus de la moitié pour des propositions spontanées d'aide.

Les mesures immédiates pour sécuriser le massif

- **Surveillance du Pignada** : rondes de 16 sapeurs-pompiers (4 engins feux de forêts présents sur site) et déploiement d'une patrouille à cheval de deux ASVP de la Ville de Biarritz.
- **Interdiction d'accès au public** de la forêt du Pignada et du parc Izadia par arrêté municipal en date du 31 juillet 2020 matérialisé par des barrières sur toutes les voies d'accès et l'opposition d'une signalétique adaptée.
- **Sécurisation de la zone brûlée** par l'abattage des arbres à risques situés à proximité des habitations et des axes de circulation.

Expertise et préparation du dossier indemnitaire

- **État phyto-sanitaire**

Lancement dès ce mois d'août d'un diagnostic phyto-sanitaire des arbres afin d'identifier les risques, aider et conseiller les gestionnaires et les propriétaires. Le feu a fragilisé les arbres et le système racinaire. Ces arbres affaiblis peuvent constituer un terrain favorable pour les parasites.

- **Volet judiciaire**

La Ville d'Anglet et le Conseil départemental ont déposé plainte contre X. Le parquet de Bayonne est saisi de l'enquête.

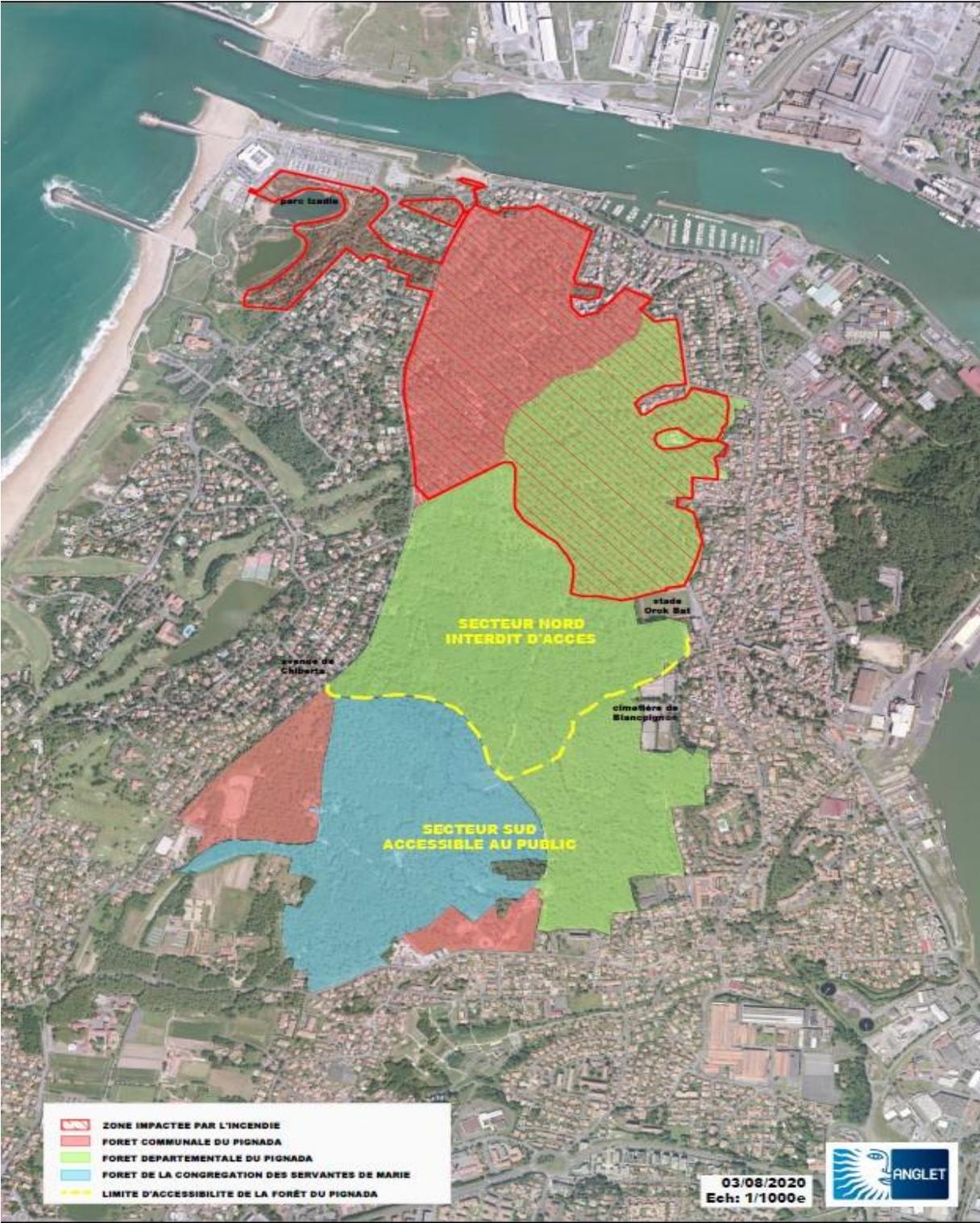
- **Dommages et indemnisations**

Une expertise après sinistre destinée à évaluer les dégâts et estimer le montant des indemnisations a été réalisée pour le parc écologique Izadia. Elle est en cours pour la forêt du Pignada.

Le Pignada divisé en trois zones

La Ville et le Département prévoient **d'ouvrir dans les prochains jours la partie sud de la forêt du Pignada, non impactée par l'incendie**. Soit la zone située au sud de la voie verte menant de l'avenue de Chiberta au cimetière de Blancpignon. Un secteur intermédiaire - situé entre la zone incendiée et la zone qui sera ouverte au public – reste interdit d'accès car fortement impacté par les chaleurs de l'incendie.

Plan du massif du Pignada



Un plan de régénération pour la forêt

La Ville souhaite mener **un programme de reboisement exemplaire** de la forêt du Pignada **en concertation** avec tous les acteurs concernés : propriétaires, gestionnaire, associations, riverains et le soutien des collectivités territoriales et de l'Etat. *"Nous replanterons la forêt, différemment, qualitativement en tenant compte non seulement de ce drame et des protections sécuritaires à mettre en œuvre dans une forêt urbaine, mais aussi des caractéristiques de ce massif boisé. Nous la ferons plus belle, plus sûre, plus adaptée aux conditions climatiques de notre temps"*, souligne le maire d'Anglet Claude Olive.

Le parc écologique Izadia va renaître

D'une superficie de 14 hectares, le parc écologique Izadia, classé en espace naturel, était un refuge pour la faune et la flore endémique et les oiseaux migrateurs. Il a subi de plein fouet les ravages de l'incendie, qu'il s'agisse de la faune et de la flore ou du bâtiment de la Maison du parc entièrement détruit par les flammes. **Cet espace naturel emblématique de la commune conservera sa vocation première.** *"Nous régèrerons Izadia, sans rien soustraire de ses spécificités, de sa richesse florale et animale, de ses exigences environnementales,* précise le maire d'Anglet Claude Olive. **Nous doterons ce parc d'un nouvel édifice, qui sera un signal d'intégration au paysage, en même temps qu'un exemple vivant des nouvelles techniques de construction durables, d'expérimentation de procédés innovants".**

Élan solidaire

L'État et les collectivités territoriales ont assuré la Ville de leur **soutien financier** dans la mise en œuvre du programme de reboisement. Dans le même temps, **la Ville a reçu de nombreuses propositions d'aides** de la part de la population. Une initiative est lancée avec une **association présidée par Robert Villenave**, maire d'Anglet de 2000 à 2008, et dont la marraine sera **Pauline Ado**. L'association est dénommée **Ajudam Pignada !** (*Aidons le Pignada !*) en référence à la devise gasconne de la commune "Ma e Pignada per m'aida" (*La mer et la forêt de pins pour m'aider*). Elle s'est donnée pour objectif de **fédérer les initiatives** et de rassembler les fonds recueillis. Cette démarche reconnue par la Ville et les institutions partenaires s'appuiera sur **Ekosea, start-up angloye**, plateforme de financement participatif dédiée aux projets environnementaux.

La Ville d'Ansbach apporte son soutien

L'émotion est vive à Ansbach après l'incendie du Pignada. Les pompiers de la ville jumelle d'Anglet ont adressé des **messages de sympathie** à leurs collègues anglois et les élus se mobilisent. Ainsi, le nouveau maire d'Ansbach, Thomas Deffner, a annoncé le 4 août une collecte en faveur de la Ville d'Anglet. Sa première adjointe, **Elke Homm-Vogel, viendra à Anglet dans les prochains jours afin d'exprimer directement son soutien** et prendre la mesure de l'ampleur des dégâts occasionnés par le violent incendie.